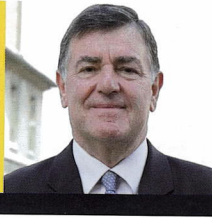


# NOUS DEVONS MISER SUR LES ENTREPRISES POUR DÉVELOPPER LES OUTRE-MER

Par Jean-Pierre PHILIBERT

► Président de la FEDOM  
(Fédération des entreprises  
des Outre-mer)



**L**a crise économique de ces dernières années a été le révélateur d'une profonde mutation de la réalité économique et sociale des territoires ultramarins. Par les effets de la crise mondiale de 2008, la croissance des collectivités ultramarines a connu un net fléchissement au cours de la dernière décennie. La crise financière (2007-2008), les crises « sociales » de 2009 aux Antilles, aggravées par la mise en place de politiques d'austérité budgétaire à partir de 2010 ont affecté les Outre-mer à un moment critique de leur développement économique et social. Si l'effort global de l'Etat outre-mer (18,8 milliards dont 14,8 milliards de crédits budgétaires et 4 milliards de dépenses fiscales en 2016) a été au cours de ces dernières années préservé en valeur absolue, la répartition de cet effort en faveur du développement économique durable de nos Outre-mer interroge au vu des résultats constatés et corroborés par les principaux indicateurs économiques et sociaux disponibles. En outre, sur ce montant budgétaire global, la part consacrée à l'ensemble des régimes d'aides d'Etat en faveur des entreprises des outre-mer reste minoritaire, estimée à 2,5 milliards d'euros par an (13 % de l'effort budgétaire global). Ces mesures de soutien (particulièrement les mesures sociales en faveur de la baisse du coût du travail et l'aide fiscale aux investissements productifs) restent essentielles, pour compenser les contraintes particulières pesant sur les économies ultramarines et favoriser le rattrapage économique de ces territoires. En effet, nos collectivités souffrent d'un différentiel de compétitivité élevé du fait de l'étroitesse de leurs marchés, de la rareté du foncier, de la compétitivité-prix féroce des pays tiers voisins, de la forte dépendance des approvisionnements extérieurs, sources de surcoûts importants. Ces facteurs, qui expliquent le décalage en termes de développement économique, avec l'hexagone rendent

ces dispositifs « vitaux » pour nos économies ultramarines.

**Pour autant, alors qu'en 2010 les régimes d'aides en faveur des entreprises ultramarines avaient atteint leur intensité maximale, la dépense fiscale et sociale en faveur des entreprises ultramarines n'a cessé de décroître depuis 2013, par à-coups successifs à l'occasion des débats budgétaires de fin d'année, et la plupart du temps sans concertation préalable des socio-professionnels.**

- En effet, les différents indicateurs disponibles montrent que :
- La construction de logements, notamment sociaux, s'est effondrée : le nombre de logements sociaux financés dans les DOM a ainsi diminué de plus de 22,3 % entre 2011 et 2015. Cette crise affecte aussi le secteur du logement intermédiaire, dont le financement est devenu significativement compliqué après la suppression de la défiscalisation en 2009 ;
  - La commande publique a atteint un de ses plus bas niveaux, aggravée par les blocages des agréments fiscaux ainsi que par la stagnation des autorisations d'engagement correspondant au Fonds Exceptionnel d'Investissement (230 millions en 2017 au lieu des 500 millions promis), et aboutit à une dégradation du secteur du BTP ;
  - La crise des paiements publics conduit à faire financer de facto la trésorerie des collectivités locales par les entreprises, avec des délais de paiement devenus insupportables ;
  - Le nombre de chômeurs reste supérieur au nombre d'emplois du secteur concurrentiel. Le chômage dans les DOM, toutes catégories confondues, a encore progressé de 11 % entre décembre 2002 et décembre 2016. Le taux de chômage atteint (cf. Enquête Emploi INSEE de 2015) 22,9 %, soit 2,3 fois plus qu'en métropole (10 %) ;
  - La dégradation, dans la plupart des collectivités ultramarines, de nombre d'infrastructures et services publics essentiels, notamment en matière de réseaux d'eau potable, d'équipements routiers et de gestion des déchets ménagers. Et ce, dans un contexte d'augmentation de la population (Mayotte et Guyane ; La Réunion dans une moindre mesure) sans formation initiale suffisante ;
  - L'absence de projet économique régional/territorial, crédible et partagé, peut enfin être déplorée.

Plus que dans l'hexagone, les outre-mer sont en « panne » : un PIB par habitant en moyenne deux fois inférieur à celui de l'hexagone, un déficit de la balance commerciale, des créations d'emplois en deçà des besoins, une absence de projets mobilisateurs et crédibles, une insécurité intolérable et une immigration incontrôlée dans de nombreux territoires...

Le futur Président de la République devra en tenir compte dès les premiers mois de son mandat s'il veut éviter les crises et les frustrations sociales. ●

*La FEDOM a formulé des propositions pour les candidats à la présidentielle, que nous vous invitons à consulter : <http://www.fedom.org/vp-content/uploads/2017/03/PROPOSITIONS-FEDOM-PRESIDENTELLES-2017-DEF.pdf>*



Usine sucrière de l'île de la Réunion